

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 121 (1995)
Heft: 20

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bourses d'études et de recherche de l'Académie suisse des sciences techniques (SATW/ASST)

Bourses pour l'étranger

Grâce au soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique, l'Académie suisse des sciences techniques peut offrir à de jeunes ingénieurs praticiens, des bourses d'études et de recherche d'un an à l'étranger pour 1995-1996.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- avoir terminé des études d'ingénieur,
- avoir travaillé, dans les deux dernières années au moins, en dehors d'un milieu académique et avoir effectué des recherches et développements intéressants,
- être de nationalité suisse ou domicilié en Suisse,
- être âgé de moins de trente-trois ans au moment où débute le séjour à l'étranger.

Cette bourse vise à permettre aux candidats ou candidates ayant un but et un sujet de recherche précis de parfaire leurs connaissances professionnelles et scientifiques à l'université étrangère de leur choix, disposée à les recevoir. Dans la demande de bourse, il est indispensable de préciser le sujet de la recherche ainsi que l'université ou le laboratoire à même d'admettre le candidat. Une lettre d'invitation ou d'acceptation de cette université ou de ce laboratoire est également requise.

Les montants alloués dépendent des charges de famille et du pays d'accueil. Les maxima sont fixés par le Fonds national. Ils permettent aux boursiers de consacrer l'entier de leur temps à la recherche. Les candidatures seront soumises aussitôt que possible, au plus tard jusqu'au 1^{er} mars 1996 à la:

Commission de recherche de l'ASST
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

LAMI-INF - Ecublens

1015 Lausanne
Tél. 021/693 26 41, fax 021/693 52 63

Les formulaires de demande de bourse sont disponibles à la même adresse.

Bourses pour le Japon

L'Académie peut offrir à de jeunes ingénieurs praticiens des bourses d'études et de recherche d'un an au Japon.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- avoir terminé des études d'ingénieur,
- avoir travaillé en principe deux ans en dehors d'un milieu académique depuis la fin des études,
- être de nationalité suisse ou domicilié en Suisse,
- ne pas être âgé de plus de trente-trois ans au moment de l'octroi de la bourse.

Cette dernière a vise à permettre aux candidats ou candidates ne connaissant pas le Japon de parfaire leurs compétences professionnelles et scientifiques au Japon et de s'imprégner de la culture japonaise. Un cours de langue japonaise de trois mois à plein temps au Japon est recommandé avant le stage.

Avant de s'adresser à l'Académie, les candidats doivent avoir établi des contacts avec une industrie ou un groupe de recherche prêt à les accueillir pour un travail précis. La brochure éditée par l'ASST, disponible à l'adresse ci-dessous, décrit la procédure et fournit quelques adresses au Japon. Le prochain délai pour le dépôt des demandes est fixé au 1^{er} mars 1996.

Brochure et formules de demande de bourse:

Commission de recherche de l'ASST

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

LAMI-INF - Ecublens

1015 Lausanne

Tél. 021/693 26 41, fax 021/693 52 63

Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact avec le président de la commission de recherche, prof. J.-D. Nicoud, tél. 021/693 26 42, ou, pour les candidats de langue allemande, le vice-président, prof. Birolini, tél. 01 632 51 48

Relais routier à Bavois/VD

Ouverture

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud ouvre un concours public à deux degrés pour la construction d'un relais routier à Bavois. Il s'adresse à tous les architectes des cantons de Berne, Fribourg, Genève, du Jura, de Neuchâtel, du Valais et de Vaud.

Les conditions détaillées de participation ainsi que les documents relatifs au concours peuvent être consultés auprès du Service des bâtiments de l'Etat, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne (luve: 8-12 h, 14-17 h).

Délai de remise des projets: 31 octobre 1995

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Conseil municipal de Zoug	Ecole primaire Riedmatt, Zoug, CP	Professionnels domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1995 ou originaires de ce canton	22 sept. 95 (30 juin 95)	
Direction des travaux publics de l'Etat de Fribourg	Oratoire du pont de Pérolles à Fribourg, CP	Architectes établis avant le 1 ^{er} janvier 1995 sur le territoire du canton de Fribourg ou originaires de ce canton et inscrits au registre des professionnels autorisés dans le canton où ils pratiquent	29 sept. 95 (9 juin 95)	13/95 p. 271
Direction des travaux Ansbach, Bavière (RFA)	Direction régionale des finances, CP	Architectes reconnus dans les pays de l'Union européenne et en Suisse (détails: <i>Schweizer Ingenieur und Architekt</i> N° 32 du 3 août 1995)	16 oct. 95	
Ville de Neuchâtel	Théâtre régional en ville de Neuchâtel, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, architectes originaires de ce canton et domiciliés en Suisse, inscrits au Registre neuchâtelois des architectes ou au REG A ou B, ou dipl. d'une Haute Ecole avant le 1 ^{er} janvier 1995	20 oct. 95 (31 juil. 95)	
Services industriels de Baden/AG	Ensemble d'habitation Brisgi, Baden, CI	Architectes domiciliés ou établis dans les districts de Baden ou de Bugg au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1994 ou originaires de ces districts	20 oct. 95 (12 juin 95)	
Ministère espagnol de la Culture, Madrid	Restauration et extension du Musée national du Prado, Madrid	Architectes du monde entier, possédant un titre professionnel reconnu par la section de l'UIA de leur pays	26 déc. 95 (12 juin 95)	11/95 p. 236
Europasuisse	«Construire la ville sur la ville», cinq sites en Suisse	Architectes âgés de moins de 40 ans titulaires d'un diplôme d'architecture	25 janv. 96 (2 oct. 95)	suivra
Conseil d'Etat du canton de Soleure	Ecole d'ingénieurs ETS, Oensingen SO, CP	Professionnels domiciliés ou établis dans les cantons de Soleure ou de Berne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1994 ou originaires du canton de Soleure	1 ^{er} mars 96	

399

Nouveaux dans cette liste

Municipalité de Sion/VS	Aménagement de la place du Midi, Sion, CP	Architectes, paysagistes, urbanistes, ingénieurs et artistes plasticiens établis à Sion ou originaires de cette commune	16 oct. 95	
Département des travaux publics du canton de Zoug	Lotissement du site de l'usine à gaz, Zoug, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1995 ou originaires de ce canton	19 janv. 96 (29 sept. 95)	
Congrès mondial de l'UIA, Barcelone 96	Zone de service pour l'activité logistique du port de Barcelone	Professionnels titulaires d'un diplôme reconnu par la section membre de l'UIA dans leur pays	30 avril 96 (31 oct. 95)	suit
Congrès mondial de l'UIA, Barcelone 96	Prix Unesco d'architecture 1996	Professionnels titulaires d'un diplôme reconnu par la section membre de l'UIA dans leur pays	30 avril 96 (31 oct. 95)	suit

Exposition

Département des travaux publics du canton de Vaud	Viaduc des Vaux, CP (sur invitation)	11-15 sept.: EINEV, route de Cheseaux 1, Yverdon (8-18 h, je 8-20 h). 19-22 sept.: salle polyvalente, Yvonnand (16-18 h, je 16-20 h)	17/95 p. 318
---	--------------------------------------	--	-----------------

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SIA), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.

En gras: organisation ou participation de la SIA. Sans garantie de la rédaction

Mémento des manifestations

Sujet ou titre	Date	Lieu	Organisateur ou renseignements
Promenons-nous dans le bois... + Sauvez les toits en taviillons – Expositions	Mai-octobre	Musée paysan et artisanal, Eplatures-Grise 5, La Chaux-de-Fonds	Musée paysan et artisanal, Eplatures-Grise 5, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 71 89
Energie + Bâtiment – Cours de postformation	Juin 95-mars 96 (voir IAS 11/95)	Ecoles d'ingénieurs (voir IAS 11/95)	Offices cantonaux de l'énergie et INFOENERGIE, tél. 052/62 34 70
Cours de perfectionnement intensif en robotique	3 juillet-29 septembre	EPFL Ecublens	DMT/IMT, EPFL, 1015 Lausanne, tél. 021/693 38 07
Géologie appliquée – Cycle postgrade de géologie appliquée à l'environnement	Octobre 95-septembre 96 <i>Inscription: 31 août!</i>	EPFL Ecublens	EPFL – DGC-GEOLEP, 1015 Lausanne, tél. 021/693 23 55